

Faut-il interdire l'ordinateur portable dans les auditoires ?

Une haute école flamande interdit l'usage des ordinateurs portables et autres tablettes lors de certains cours. En Belgique francophone, on juge le combat vain et l'initiative désuète.

Revenir dans un auditoire d'université ou de haute école vingt ans après l'avoir quitté, c'est prendre le risque d'aller de surprise en surprise... A chaque place, ou presque, trône un ordinateur portable ou une tablette. Et puis, à bien y regarder, on découvre nombre d'étudiants paraissant davantage concentrés sur leur petit écran que sur les propos d'un prof perdu devant son grand tableau. Simple illusion ? Les défenseurs des nouvelles technologies comme compagne indispensable de l'enseignement 2.0 l'assurent. Par contre, en Flandre, la haute école « PXL University College » (Hasselt) n'est pas du même avis. Elle vient d'interdire l'usage des outils numériques dans certains cours. Motif : les étudiants passent trop de temps sur les réseaux sociaux. L'idée n'est pas d'en finir avec ces outils dans les auditoires mais d'en réguler judicieusement l'usage.

En Belgique francophone, les experts du secteur s'étonnent et apportent, à tout le moins, un avis nuancé. Ainsi, à l'ULB, une enquête réalisée voici un an et demi a mis des chiffres sur les impressions : neuf étudiants sur dix possèdent un ordinateur portable et l'utilisent en auditoire, de plus, un sur cinq possède également une tablette. Sur cette base, l'université a précisé à l'intention de ses enseignants les usages possibles en auditoire : la prise de notes dans le cadre d'un cours magistral, l'emploi préconisé par l'enseignant (correction de travaux, débat en ligne, visualisation d'expériences filmées...) et l'utilisation sans lien aucun avec le cours. « Dans le cas de

l'usage guidé ou recommandé par l'enseignant, on se rend compte que c'est plutôt une source de motivation, une possibilité de multiplier les interactions tout en influençant positivement la participation », explique Philippe Emplit, directeur du département de Support aux activités académiques.

Discutable à court terme, efficace à long terme

En ce qui concerne l'intérêt de la prise de notes, les scientifiques sont plutôt circonspects. « Des études démontrent que la prise de notes numériques n'influence pas favorablement la qualité des apprentissages, en tout cas pas dans certaines circonstances. Une équation ou un schéma re-

produit à la maison à l'ancienne est, par exemple, plus efficace à court terme », poursuit Philippe Emplit. A long terme par contre, l'usage des portables ou des tablettes retrouve de l'intérêt : « Les étudiants qui prennent note à la volée sur leur ordinateur font du verbatim – ils restituent fidèlement un maximum d'informations – alors que ceux qui restent sur l'écriture manuelle effectuent souvent une synthèse automatique. A long terme, pour l'étude, les notes numériques, plus complètes, seraient donc positives. »

Avec l'effet pervers d'une balade inadéquate sur les réseaux sociaux ? « Auparavant, on avait des étudiants qui lisaient le journal... Le fait d'avoir son attention détournée par quelque motif que ce soit diminue la qualité des apprentissages. On demande donc aux profs d'être vi-

gilants, notamment parce que l'effet distrayant se fait sentir chez le voisin de cours. Un professeur peut menacer d'exclure un étudiant du cours pour ce motif. Ou passer à l'acte. L'effet est immédiat. » Et Philippe Emplit de conclure : « J'ai une certitude : interdire les nouvelles technologies, c'est un vain combat. »

« Interdire les outils numériques, c'est désuet »

Même son de cloche à l'UCL – qui place d'ailleurs, en partenariat avec *Le Soir*, l'année 2017-2018 sous le signe du numérique. « On sait l'importance que les jeunes attachent à leurs outils numériques dans le cadre de leurs études, dit Benoît Raucent, président du Louvain Learning Lab. Ce qu'il faut travailler aujourd'hui, c'est un usage réfléchi de la tablette, de l'ordinateur portable ou du smartphone. A partir du moment où le cours magistral est vécu traditionnellement comme un élément de transmission du savoir du professeur vers l'étudiant, l'outil numérique peut effectivement être considéré comme perturbateur. Pourtant, même les adultes font de temps en temps une entorse aux "règles" dans des circonstances similaires : qui, en réunion, n'utilise pas son portable pour vérifier une affirmation, chercher une information complémentaire ? »

Benoît Raucent en est convaincu : « Interdire les outils numériques dans notre milieu est complètement désuet. » Par contre, il faut réfléchir à la manière de donner cours : « L'idéal dans ce contexte, c'est d'alterner les cycles très courts qui requièrent une attention maximale au professeur, avec les phases où le travail se fait de manière autonome ou en petits

groupes avec l'aide des outils numériques. » Et d'aligner un schéma type : « Le professeur lance une question de théorie puis invite à chercher des ressources sur le web avant de lancer un débat. C'est très riche, cela correspond aux besoins du public étudiant de 2017. » Quitte à prendre le risque de voir ce public se perdre sur les réseaux sociaux ? « Ce risque ne prend son sens que si vous regardez le cours comme un élément de transmission magistrale du savoir durant une période prolongée. Dans le cas contraire je peux vous assurer que les étudiants n'ont plus ni le temps, ni l'envie de faire autre chose. » ■

ÉRIC BURGRAFF

INSCRIPTIONS

575 %

L'examen d'entrée en médecine a eu des conséquences inattendues sur les inscriptions dans les universités. A commencer par un rythme un peu moins soutenu jusqu'à la mi-septembre : les 4.500 candidats ont évidemment attendu les résultats de l'épreuve avant de valider leur pré-inscription en médecine (pour 696 d'entre eux). Les autres ont eu quelques jours pour poser leur choix définitif. Une tendance : beaucoup restent dans le secteur avec une préférence pour les sciences biomédicales. Ainsi, à l'UCL, le nombre d'inscrits dans cette dernière filière a explosé de 575 % (276 étudiants au lieu de 48 en 2017). Explosion aussi en pharmacie : 203 étudiants au lieu d'une centaine. Nombre de jeunes refusés à l'épreuve affirment sans détour avoir opté pour ce choix afin de mieux préparer... l'examen d'entrée 2018.

« Il est grand temps que les universités francophones prennent la formation en médecine générale au sérieux. Il faut cesser d'opter pour cette dernière par dépit »

DR JACQUES DE TOEUF, VICE-PRÉSIDENT DE L'ABSVM